

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 122 (1977)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Le lieutenant-colonel de Tscharnier et les Suisses à la Légion étrangère.  
Partie 6  
**Autor:** Meier, W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344113>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le lieutenant-colonel de Tscharner et les Suisses à la Légion étrangère

par le capitaine W. Meier

*(Sixième et dernière partie)*



### 9.7.11 Les postes

Les postes ont un rôle militaire et politique. Les forces mobiles s'appuient sur des postes qui commandent les points de rassemblement et contrôlent les principales voies de communication. Ils protègent les nouveaux soumis des actions punitives des rebelles. « Au point de vue politique, le poste est nécessaire, il rappelle à l'indigène la présence permanente des troupes et leur volonté de se maintenir dans le pays conquis. »<sup>1</sup> La dimension du poste dépend de son importance tactique et de l'effectif qui doit le tenir. Son aménagement débute par la construction de l'enceinte et des bastions. La garnison place des barbelés, puis elle élève les bâtiments. Pendant ce temps, le plan de feu est dressé et les artilleurs font des tirs de réglage. La garnison doit pouvoir vivre durant six mois et elle remplit les missions suivantes :

- garde du poste;
- sûreté des convois de ravitaillement;
- reconnaissances pour de futures opérations.

D'autre part, le chef de poste organise la marche du service (corvées, cuisine, service intérieur), des séances de gymnastique. L'instruction de combat figure aussi à l'ordre du jour.

<sup>1</sup> Cf. *Aperçu sur la Guerre au Maroc, 1936-1937*, lieutenant-colonel de Tscharner, pp. 33, 35, 36 et 37.

Le rôle du chef de poste est primordial. « Et il faut sans doute du prestige et de la volonté pour maintenir haut le moral de la troupe. »<sup>1</sup> Le lieutenant de Perrot<sup>2</sup> faisant allusion à son poste écrivait dans son journal: « Je mène là une vie délicieuse, la plus extraordinaire et la plus passionnante qui soit au monde. Un poste est un monastère dont l'officier est le grand prieur. »<sup>3</sup>

#### 9.7.12 BMC

Le commandement, bienveillant et soucieux d'hygiène, a tout prévu. Le bordel militaire en campagne — c'est le nom officiel — fait partie réglementairement du convoi. Au bivouac, il est installé au centre du dispositif, alors que dans les postes il est installé en dehors de l'enceinte, mais à l'intérieur du réseau de barbelés. C'est le commandant qui fixe les heures d'ouverture. La maréchaussée est chargée de faire exécuter ses instructions en collaboration avec le médecin.

#### 9.7.13 Le service de santé

Il est indispensable à l'existence d'une armée appelée à vivre et à combattre dans des conditions souvent précaires. C'est aussi un facteur de propagande pour la soumission du pays. Le médecin militaire soigne les indigènes.

« Le nombre des malades varie surtout suivant l'esprit qui règne dans les unités et à la valeur de leur chef. »<sup>4</sup> Un général demandait au médecin d'une formation sanitaire s'il constatait une différence entre les corps de troupe en ce qui concernait les raisons d'hospitalisation. Le médecin colonel répondit: « Quand un jeune appelé français se présente à l'hôpital, c'est dans l'espoir d'être rapatrié; un tirailleur y vient pour guérir, mais un légionnaire, lorsqu'il y entre, c'est pour mourir. »<sup>5</sup>

#### 9.8 Commandeur de la Légion d'honneur

Février 1932. Le groupement de Tscharnier se bat contre les Chleuhs dans le Grand Atlas. Un officier français<sup>6</sup> nous conte cet épisode de la

<sup>1</sup> Cf. *Aperçu sur la Guerre au Maroc, 1936-1937*, lieutenant-colonel de Tscharnier, pp. 33, 35, 36 et 37,

<sup>2</sup> Le lieutenant Raymond de Perrot est d'origine suisse.

<sup>3</sup> *Idem.* pp. 39, 41.

<sup>4</sup> *Idem.*

<sup>5</sup> *Ibidem.*

<sup>6</sup> Cf. *L'illustré*, N° 3, 1948, p. 9.



Au premier rang, figé au garde-à-vous, le lieutenant-colonel de Tscharner (X), décoré de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

campagne d'Afrique: « J'étais capitaine sous les ordres du lieutenant-colonel de Tscharner. Nous recevons l'ordre d'installer un poste à la palmeraie d'Iffer, afin d'établir la liaison entre les généraux Giraud et Catroux du groupe de Marrakech. Le 11 février, nous sommes devant la palmeraie, nous essayons de remonter jusqu'au village, mais nous sommes sous le feu des Chleuhs qui nous tirent dessus depuis les pitons d'alentour; notre détachement, deux compagnies, n'est pas de force à lutter et nous devons refluer, le chef du détachement a été tué. Le lendemain, 12 février, de Tscharner va faire boire les chevaux à Taldount, il y a naturellement un sérieux accrochage avec les Chleuhs; de Tscharner en revient et me dit: « Ce point est très mauvais, si on est forcé d'y retourner, ce qui sera difficile, pour mon compte, je ne tiens pas à tenter cette aventure, il faudra la confier à un autre. » Je l'ai cru pessimiste, mais une expérience ultérieure a prouvé qu'il avait vu clair. Ce même jour, Giraud lui-même arrive avec des renforts et décide de prendre le village d'Iffer et châtier les Chleuhs.

» Notre détachement part sous les ordres de De Tscharner qui est à cheval; nous sommes composés d'un bataillon d'infanterie, d'une compa-

gnie de chars et d'un escadron de blindés. Un groupe d'artillerie nous couvre. Mais la falaise vers laquelle nous nous dirigeons contient des grottes d'où les Chleuhs font pleuvoir une grêle de balles. De Tscharnier est très calme et ne songe qu'à faire oublier le danger à ses hommes. Il explique au lieutenant qui le côtoie: « Mon cheval est nerveux, il n'aime pas les balles! » Lorsque nous sommes à quelques mètres de la palmeraie, un capitaine donne l'ordre de rouler le fanion afin de ne pas servir de cible aux Chleuhs. De Tscharnier l'appelle et tout souriant lui dit: « Ne roulez pas le fanion, rappelez-vous vos classiques, aidez-moi à me remémorer: « Henri IV n'eût jamais consenti... le nombre l'accablant, à se débarasser de son panache blanc... » Un peu plus loin, toujours citant Cyrano: « L'on n'abdique pas l'honneur d'être une cible. » Et souriant, il continue à cheval, fanion déployé, sentant derrière lui tous ses hommes galvanisés par son calme.

» Le lendemain après avoir châtié les rebelles, le détachement reprenait sa marche quand, à la hauteur de Taldount, point névralgique signalé par de Tscharnier, la flanc-garde d'un groupe franc de régiment d'infanterie coloniale du Maroc était attaquée par un gros détachement de rebelles et parvenait difficilement à se dégager, laissant treize morts sur le terrain, treize morts que nous eûmes toutes les peines du monde à ramener par la suite. Une fois de plus de Tscharnier avait vu juste, mais toujours calme, il me dit: « Voyez, c'était un mauvais coin. »

Ce fait d'arme vaut au lieutenant-colonel de Tscharnier une nouvelle citation à l'ordre de l'armée:

Officier supérieur d'une haute valeur morale. S'est distingué à nouveau comme chef d'un groupement lors de l'occupation du Todgha et au combat de l'oued Ifer, les 11 et 13 février, où il a donné à tous un bel exemple de calme, de sang-froid et de superbe attitude au feu <sup>1</sup>.

Cette citation lui permet d'ajouter une palme à sa Croix de Guerre.

Le 12 mai 1933, le lieutenant-colonel Albert de Tscharnier est atteint par la limite d'âge. Il va quitter le bled couvert d'honneur et de gloire. En plus des décorations obtenues lors de la Grande Guerre, cet officier supérieur est détenteur:

— de la Médaille coloniale avec l'agrafe en argent « Maroc » et l'agrafe en vermeil « Maroc 1925 »;

<sup>1</sup> Cf. ordre général N° 2 en date du 14.1.33 du général commandant supérieur des TOM.

- de la Croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec deux palmes et l'étoile d'argent;
- de la Médaille de la paix du Maroc;
- de la Médaille du mérite militaire chérifien.

En outre, il a été nommé commandeur du Ouissan alaouite chérifien le 17 mars 1926.

La France lui remet, en juin 1933, une ultime récompense. Il reçoit la cravate de commandeur de la Légion d'honneur sur le front de sa Légion étrangère. Distinction « noblement gagnée, avec son sang, au service de la France »<sup>1</sup>.

Le lieutenant-colonel de Tscharner est rentré dans le rang avec l'estime des chefs tels que Lyautey, Noguès, Giraux et Catroux, qui rendait ainsi hommage à son subordonné: « Il m'a été donné, et ce fut un grand honneur, d'être le chef de guerre au Maroc du colonel de Tscharner; je l'ai vu au combat, et en particulier aux heures de crise... aussi lucide dans le jugement qu'énergique dans l'action, aussi sage que dynamique. Chez lui le sang-froid était égal à la bravoure, l'esprit chevaleresque était égal à la modestie. Il était élégant sous le feu comme il l'était à la ville, exigeant à lui-même et indulgent aux autres, cher à ses légionnaires, admiré comme un exemple par ses officiers, hautement prisé par ses chefs. »<sup>2</sup>

Estimé également de son ancien chef de bataillon et ami, le colonel Maire: « Quant au capitaine baron de Tscharner, il commandait une de mes compagnies. Tout de suite, je me rendis compte que j'avais affaire à un « type ». La Légion en fourmille, mais celui-là ajouta un magnifique fleuron à notre couronne! »<sup>3</sup>

Sa popularité était immense auprès de ses légionnaires. Charles Gos visitant le Tombeau de Napoléon aux Invalides apprit en conversant avec le gardien que celui-ci avait servi en Afrique sous Tscharner: « Apportez-lui les salutations du tambour Octave, ajoute le brave homme. Il saura bien qui c'est. »<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Cf. *Revue militaire suisse*, N° 10, 1948, nécrologie. Extrait de la lettre du général Catroux du 25.3.48 et p. 251.

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> Cf. *Souvenir du Colonel Maire*, p. 244.

<sup>4</sup> Cf. *Vert et Rouge, Revue de la Légion étrangère*, N° 16, 1948.

## 10. Réflexions

Le lieutenant-colonel de Tscharnier est rentré au pays. Il ne sera pas fait mention, ici, de ses activités militaires en Suisse. Nous allons plutôt donner au lecteur quelques-unes de ses réflexions. A propos de l'avenir, il s'exprimait ainsi en 1934 <sup>1</sup>:

« Nul ne désire une nouvelle guerre, c'est certain. Ceux qui ont pris une part directe, plus encore que les autres, en redoutent les horreurs et les conséquences; mais pour le moment rien ne peut nous autoriser à affirmer qu'un nouveau conflit, plus terrible et plus impitoyable encore que le dernier, est impossible. »

Réaliste et lucide. Parlant des extrémistes:

« L'idéologie périmée de certains utopistes, les bêlements des pacifistes ne changeront rien à la chose. Au contraire, leurs théories ne risquent-elles pas d'exciter les plus bas instincts des hommes, puisqu'elles tendent si souvent à animer la haine des classes. Parmi ceux qui prêchent le plus bruyamment contre la guerre entre nations, nous trouvons (étrange paradoxe) les éléments les plus ardents à prêcher la guerre civile — la plus redoutable, la plus honteuse entre toutes. »

Puis la réflexion d'un philosophe:

« Rangeons la Grande Guerre parmi ces catastrophes inéluctables que la Providence utilise pour glorifier ou pour punir notre pauvre humanité. »

A propos de la préparation à la guerre:

« Pour être prêt, il faut être entraîné physiquement et moralement. Il faut que le soldat, en dehors des périodes d'instruction qui lui sont imposées, s'efforce de garder un contact permanent avec tout ce qui touche à son éducation militaire et au développement de son instruction pour l'amélioration de la défense nationale. Cette nécessité s'impose tout particulièrement dans une armée de milice où l'entraînement continu et systématique fait défaut. »

Aux aînés:

« La jeunesse suisse vibre...! plus que par le passé peut-être, elle s'intéresse aux grandes questions d'intérêt général. Elle sait que, pour être respecté, un peuple doit être fort et doit toujours être capable, selon l'admirable formule du maréchal Lyautey, qui à elle seule est tout un programme, de « montrer sa force pour ne pas devoir s'en servir. »

<sup>1</sup> Cf. *Sur le Front français, 1917-1918*, L. E. Augustin. Préface du lieutenant-colonel de Tscharnier.

Aux jeunes :

« Si parfois quelque jeune Suisse venait à douter de ses aptitudes guerrières par comparaison avec les militaires des armées permanentes, confirmés par l'expérience, qu'il évoque le souvenir de ses compatriotes engagés volontaires ! Ils ont toujours été dignes de leurs camarades ; ils n'ont jamais failli à leur devoir. Qu'il ait donc confiance en lui et confiance en ses chefs. Ainsi l'armée restera le rempart d'une patrie toujours plus belle et plus respectée. »

Aux chefs <sup>1</sup> :

« Au combat, l'essentiel est que le chef ait l'esprit libre. La grande difficulté, c'est de diriger le combat malgré tous les incidents qui peuvent survenir, d'être toujours au courant de la situation et de donner en tout temps des ordres clairs et précis. Il s'agit avant tout d'être lucide. Pour être lucide, il faut faire abstraction totale de sa personnalité, pour ne penser qu'aux autres et à sa mission. Pour cela, il faut d'abord (avouons-le sans fausse honte) vaincre sa peur. Or, la peur est un réflexe. Le vrai courage ne consiste pas à ne pas avoir peur, il consiste à vaincre la peur. D'autre part, pour avoir l'esprit libre, pour ne pas être gêné, troublé, énervé par des détails, il faut que la troupe soit aussi instruite que possible. On ne fait pas de l'instruction sur le champ de bataille — c'est trop tard — car si le chef doit corriger des fautes flagrantes sous le feu de l'ennemi, il n'a pas son cerveau libre pour l'accomplissement de sa tâche, qui est de conduire le combat... Dans une troupe instruite, les pertes seront réduites dès le début de l'action. Cette troupe est un outil dont le maniement devient un jeu dans la main du chef libéré des contingences agaçantes d'une instruction insuffisante. La valeur d'une troupe est fonction de la valeur de son chef. Cet axiome est irréfutable. Or, la valeur crée l'autorité, comme l'autorité crée la valeur. Pour la posséder, il faut d'abord en acquérir les moyens. Ces moyens sont :

- » — le sentiment des responsabilités, responsabilité la plus grande, puisque l'officier dispose de la vie de ses hommes ;
- » — la science militaire, sans laquelle il est impossible d'être le vrai conducteur d'une troupe ;
- » — l'attitude, parce qu'elle est la manifestation de l'assurance et du prestige.

<sup>1</sup> Cf. *Aperçu sur la Guerre au Maroc*, 1936-1937, lieutenant-colonel de Tscharnier.

» Ces principes, j'ai eu l'honneur de les enseigner jadis à des classes d'aspirants à Berne et même à la 1<sup>re</sup> division à Porrentruy et Lausanne. L'expérience acquise depuis lors sur les champs de bataille m'a prouvé qu'ils n'ont rien perdu de leur valeur. Au cours de la Grande Guerre, leur application était journalière. »

## 11. Un grand soldat s'en va

Le lieutenant-colonel de Tscharnier est mort le 24 février 1948. « Avec lui a disparu un des derniers officiers supérieurs représentant cette grande tradition du service étranger qui, pendant plus de quatre siècles, a donné aux armées d'Europe tant d'exemples de valeur et de fidélité. »<sup>1</sup>

Les obsèques se sont déroulées à Aubonne, sa ville natale, « dans une atmosphère d'émouvante simplicité, chargée de glorieux souvenirs. Le général Guisan y assistait, entouré des membres du Conseil d'Etat vaudois et de hautes personnalités militaires. Dans la nef de l'église avait pris place un peloton d'honneur de l'école de recrues de Lausanne avec son drapeau et, des deux côtés du cercueil, d'anciens légionnaires, de Genève et de Lausanne, en uniforme et képi blanc, montaient la garde suprême avec leurs fanions... Par une délicate attention, il avait été convenu qu'au cimetière ce seraient ses anciens soldats de la Légion et du front de France qui mèneraient le deuil. En leur nom, MM. Lozey et Dupuy lui dirent le dernier adieu, puis, tandis que les deux fanions vert et rouge s'inclinaient sur la tombe ouverte, l'ex-caporal Moret, président de la section de Genève, sonna l'appel aux morts. »<sup>2</sup>

Les journaux romands ont publié plusieurs témoignages et messages de sympathie. Dans la *Tribune de Genève* du 26.2.1948, le lieutenant-colonel Gouzy, sous le titre « La figure déjà légendaire du colonel de Tscharnier », faisait l'éloge du défunt. Un dragon parlait de son ancien chef d'escadron dans le *Journal de Genève* du 26.2.1948. *L'Illustré* (revue hebdomadaire suisse) du 4 mars 1948 titrait « Un glorieux soldat » et, sous la plume de Charles Gos, retraçait la brillante carrière du lieutenant-colonel de Tscharnier. De même dans la *Tribune de Lausanne* du 26.2.1948 et dans le *Jura vaudois* (27.2.1948 et 26.3.1948). Enfin, voici le témoignage de la Légion :

<sup>1</sup> Cf. *Revue militaire suisse*, N° 10, 1948, p. 249.

<sup>2</sup> Cf. *Tribune de Genève* du 2.3.48. « Après les obsèques du colonel de Tscharnier ».

« Indivisible et fervente, la Légion est de nouveau en deuil: un de nos anciens, le lieutenant-colonel de Tscharnner, vient de s'éteindre en Suisse. Héros du régiment de marche, il représentait magnifiquement la tradition Rollet. Couturé de blessures, il avait, en 1918, suivi son régiment au Maroc, où il avait continué sa belle carrière de soldat légionnaire et de gentilhomme. Lorsque ce cavalier racé passait devant le front de son bataillon, monté sur son beau pur-sang *Saphir*, que d'yeux admiratifs se tournaient vers lui, pour combien de jeunes lieutenants n'a-t-il pas été le modèle dont on admire la prestance. D'une courtoisie inégalée, original à l'extrême, il avait l'allure et le charme d'un héros moyenâgeux. De 1926 à 1931, son bataillon, le 1/3, fut célèbre au Maroc... Il nous avait quittés, lieutenant-colonel, en 1933. Le jour de son départ pour la Suisse, des adieux émus lui furent faits à Marrakech. Prenant congé de son escorte, le visage baigné de larmes, il nous a légué un beau patrimoine de courage et de panache. Dans les heures dures de 39 à 45, à un poste de choix à l'armée suisse, il regretta de ne pouvoir partager nos épreuves.

» Colonel de Tscharnner, votre nom, symbole d'honneur, de fidélité, de vaillance, de droiture, brillera désormais au ciel de la Légion. »<sup>1</sup>

## 12. Une forte personnalité

Le commandant de corps Gonnard<sup>2</sup> a su trouver les mots qui exprimaient avec beaucoup de sensibilité et de vérité l'impression qui se dégageait du lieutenant-colonel de Tscharnner:

« Le colonel de Tscharnner possédait le privilège rare d'avoir le physique répondant à son caractère et la prestance qui annonçait l'éclat rayonnant de sa personnalité. Il avait l'attrait qui émane de toute nature harmonieuse. La stature droite, mais sans raideur, prévenait de son accueil fait de courtoisie réservée... La silhouette racée et élégante répondait à la distinction de la pensée et des sentiments... S'il était imprégné des traditions de l'honneur et de la fidélité militaires, il avait su décanter ces valeurs, en conserver l'essentiel toujours vrai... Une cinquantaine d'années durant, il a porté l'uniforme de notre époque, mais il était

<sup>1</sup> Cf. *Képi blanc*, N° 12, 31.3.1948.

<sup>2</sup> Cf. *Gazette de Lausanne* du 6.3.1948. L'auteur était alors divisionnaire.

aisé de l'imaginer en tenue de maréchal de camp du Grand Siècle. Car ses traits très accusés disaient la race; ses manières étaient celles d'une ancienne tradition avec le brin d'affectation suffisant pour décourager l'inutile tentative de l'imiter... il estimait que la courtoisie et la politesse qui le caractérisaient étaient des valeurs sociales qui méritaient mieux que l'oubli... Le charme... et d'autres qualités plus profondes, lui ont valu l'attachement fidèle des hommes qu'il commandait, le respect déférent des officiers à ses ordres, l'amitié de ses chefs, dont quelques-uns, ici, comme au-delà des frontières, ont inscrit leurs noms dans l'histoire... Il avait au plus haut point le tempérament et l'âme d'un chef, du chef fait pour commander à la guerre, dans le danger et le dédale des situations constamment imprévues. Loyal, il était aussi foncièrement juste et acceptait avec fermeté la responsabilité, comme le seul corollaire qui donne à l'autorité tout son poids.

» La droiture, la fidélité absolue au devoir militaire, la bravoure sans phrases sur le champ de bataille, l'abnégation, sa bienveillance humaine ont créé des affections définitives, déférentes ou amicales, mais toutes empreintes du sentiment de reconnaissance pour l'exemple vivant, quoique muet, qu'il a donné sans défaillir.

» Les soldats de chez nous comme ceux de France en eurent non seulement l'obscur conscience, mais la preuve qu'il donnait sans hésiter, payant largement de sa personne. Sans le rechercher, à la troupe il était populaire. Il n'avait aucun soin à prendre afin que son nom, son grade, ses faits d'armes fussent connus. Lorsqu'il apparaissait, dans les rangs courait le signalement lapidaire: Tscharnier, le légionnaire! Et combien de fois, pendant le dernier service actif, n'avons-nous pas entendu, lorsqu'il longeait une colonne ou suivait un exercice: « Avec lui, on y va. »

Il exerçait une extraordinaire attraction sur nos jeunes officiers, avides de ses récits dont lui-même était absent, admirant cette élégance naturelle et raffinée autant que cette conscience que l'âge ne libérait d'aucun scrupule. »

Et c'est au colonel Paul Guinard <sup>1</sup> de compléter ce portrait:

« Soldat de race d'une distinction parfaite, ayant une conception élevée de son rôle de chef, aimé et respecté de toute la Légion dont il avait une expérience complète. Le lieutenant-colonel de Tscharnier a été

<sup>1</sup> Cf. *Vert et Rouge, Revue de la Légion étrangère*, N° 16, 1948.

dans nos rangs un vivant exemple du devoir loyal et sûr, camarade parfait, chef respecté, il a honoré la Légion tout entière et est digne d'être cité en exemple à nos jeunes officiers. »

### 13. Conclusions

« J'ai servi sous les ordres de votre compatriote de Tscharner, je puis vous dire une chose, c'était un seigneur de la guerre. »<sup>1</sup>

Etre d'exception, non seulement pour ses qualités militaires mais aussi pour sa grandeur d'âme et son comportement face à l'ennemi, le lieutenant-colonel de Tscharner doit demeurer pour nous le symbole de l'officier modèle. Ses faits d'arme et son attitude sont dignes d'être cités en exemple aux jeunes chefs.

Il fut l'un des derniers Suisses à rester fidèles à la tradition qui a fait la gloire de nos armes.

« La race de ces hommes au courage légendaire, de ces chefs prestigieux n'est pas éteinte. Des chefs sortis de notre terre prouveront que les qualités ataviques de notre peuple ne sont pas éteintes par un matérialisme grandissant. »<sup>2</sup>

Les combats glorieux du lieutenant-colonel de Tscharner et des Suisses à la Légion étrangère ont été la démonstration la plus irréfutable qu'attaquer la Suisse ne serait pas une promenade militaire mais une dure et longue entreprise.

W. M.

<sup>1</sup> Cf. *L'Illustré*, N° 3, 1948, p. 9.

<sup>2</sup> Cf. *Revue militaire suisse*, N° 10, 1948, p. 249.